

Introduction

Activité d'introduction Repèrages et présentation de l'espace français

Activité 1 Les espaces ultramarins français ou la France du lointain

La population française est inégalement répartie sur le territoire. La ville est devenue l'environnement le plus familier des Français. Ainsi, de forts contrastes de densité caractérisent la répartition de la population.

La France obéit à des caractéristiques démographiques, celles des pays occidentaux, riches et développés. Pour autant, la croissance démographique ou encore la mobilité de la population française apparaissent singulières tout du moins à l'échelle européenne.

Problématique Quels sont les caractères démographiques de la France ?

I. La localisation de la population française

A) La France des villes : des contrastes à l'échelle régionale

Près de 90 % de la population française réside dans un espace urbain alors qu'il ne représente que la moitié de la superficie du territoire. Le taux d'urbanisation est donc très élevé. A l'inverse, un peu plus de la moitié des communes françaises sont rurales mais n'accueillent plus que 18% de la population.

L'urbanisation en France est un phénomène très ancien. Elle a connu un essor au XIXe siècle avec les Révolutions industrielles. Depuis les années 1950, la croissance urbaine a connu une prodigieuse accélération grâce à une forte augmentation de la population urbaine (accroissement naturel dans les villes) et une forte extension de la superficie urbanisée (extension spatiale).

En effet, ce dynamisme de la ville se traduit par un étalement et un desserrement urbain marqué par l'habitat pavillonnaire et enfin par un accroissement des mobilités : c'est le phénomène de périurbanisation au dépens de l'espace rural. Par ailleurs, les habitants des campagnes ont de plus en plus un mode de vie urbain et un travail en ville, à tel point que la limite entre villes et campagnes peut être difficile à déterminer. La population des espaces ruraux garde cependant des caractères propres.

La notion d'« aire urbaine » proposée par l'I.N.S.E.E. cherche à trouver une réponse statistique à cette ambiguïté. On peut distinguer : au centre, le pôle urbain (la ville-mère) caractérisé par une continuité du bâti et de fortes densités (61 % des Français pour 8 % des communes) ; en périphérie, l'espace périurbain et multipolarisé caractérisé par une discontinuité du bâti et de plus faibles densités (41 % des communes pour seulement 21 % de la population).

Les aires urbaines millionnaires sont rares (Paris, Lyon, Lille, Marseille). Pour autant, les métropoles régionales connaissent un dynamisme récent. La France connaît un phénomène de métropolisation : c'est autour des métropoles (agglomération qui concentre des fonctions de commandement avec son centre d'affaire, ses institutions politiques, etc.) que s'organise de plus en plus le territoire.

Ainsi l'espace et le réseau urbains français sont hiérarchisés. Les 17 premières aires urbaines contiennent 2/3 des citoyens français soit 34 millions d'habitants dont 10 millions rien que pour la seule aire urbaine de Paris. L'aire urbaine de Paris est de très loin la première en France. Le cas de Paris et de sa région urbaine (région parisienne) est spécifique à la France (centralisme jacobin) : on parle de macrocéphalie et de monocéphalie.

B) Les Vides et les Pleins : des contrastes à l'échelle nationale

Activité 2 La population française (localisation) à partir de Géoclip

La France est moyennement occupée avec une densité faible par rapport aux autres pays européens (115 hbts/km²), ce qui ne constitue pas forcément un inconvénient. Mais cette moyenne à l'échelle nationale n'est pas pertinente car il existe des contrastes importants. Même si aucune partie du territoire n'est déserte ou surpeuplée, on parle bien de vides et de pleins.

Exception faite de Paris, les vides se localisent dans le centre de la France, les montagnes et les espaces à dominante rurale. On parle de « diagonale du vide ». Les pleins se localisent aux périphéries du territoire (littoraux et espaces frontaliers), dans les espaces urbains et le long des cours d'eau. L'Ouest du territoire est moins urbanisé avec quelques métropoles régionales. L'Est est plus urbanisé avec une coalescence des aires urbaines.

Cette inégale répartition de la population française n'est pas nouvelle. L'accumulation historique de la population en certains lieux, l'inégal dynamisme des activités économiques ou encore des contraintes physiques expliquent cette inégale répartition. La localisation des grandes masses de population est donc relativement stable dans le temps. Pour autant cette répartition évolue sous l'effet conjugué de la croissance démographique et des mouvements migratoires.

II. Une démographie française ?

Activité 3 Les caractères démographiques de la France

A) La croissance démographique

La population française a atteint le cap des 65 millions. La France possède des caractéristiques démographiques particulières : un accroissement naturel faible avec des disparités régionales fortes, un vieillissement de la population mais un taux de fécondité qui assure à le renouvellement de la population. Cette évolution implique un certain nombre de question comme celle de l'immigration, des retraites et de l'emploi.

La France a connu deux périodes démographiques récentes. Après la S.G.m., pendant les Trente Glorieuses, le baby boom, avec une forte natalité et une baisse de la mortalité donc un accroissement naturel important et une surreprésentation des jeunes de moins de 20 ans. Aujourd'hui, le papy boom, avec une faible natalité et une forte baisse de la mortalité donc une surreprésentation des personnes de plus de 50 ans. Une espérance de vie élevée conforte la tendance.

Cette évolution démographique résulte de celle des mentalités : emploi féminin, contraception, crise économique, évolution culturelle (individualisme), etc.

B) Les dynamiques spatiales

On peut distinguer les migrations internes et les migrations externes.

Les zones rurales ont continué d'être touchées par l'exode rural et la désertification tandis que les aires urbaines se sont étendues. Un croissant périphérique est attractif : de la Bretagne à l'Alsace en passant par la Méditerranée. L'attractivité de la région parisienne reste élevée mais fléchit un peu. Les migrations internes dépendent de l'emploi et du cadre de vie (ex : héliotropisme).

Terre d'immigration, la présence d'étrangers en France est très ancienne. L'arrivée d'étrangers s'est développée avec le besoin de main d'œuvre au cours des Trente Glorieuses mais la crise économique à partir des années 1970 a changé la donne. Les immigrés sont d'origines diverses. Anciennement de Méditerranée et d'Europe, ils sont aujourd'hui originaires d'Afrique et d'Asie. Les populations immigrées se concentrent dans la partie orientale du pays, partie anciennement industrialisée, comme l'Ile de France, le Nord et l'est de la côte méditerranéenne.

Conclusion

Problématique Quels sont les caractères démographiques de la France ?

La population française est inégalement répartie sur le territoire. Des dynamiques anciennes et contemporaines expliquent cette inégale répartition. Pour autant, cette dernière est-elle un handicap ? L'égalité répartition est-elle souhaitable ?

Certaines caractéristiques démographiques sont très « françaises ».